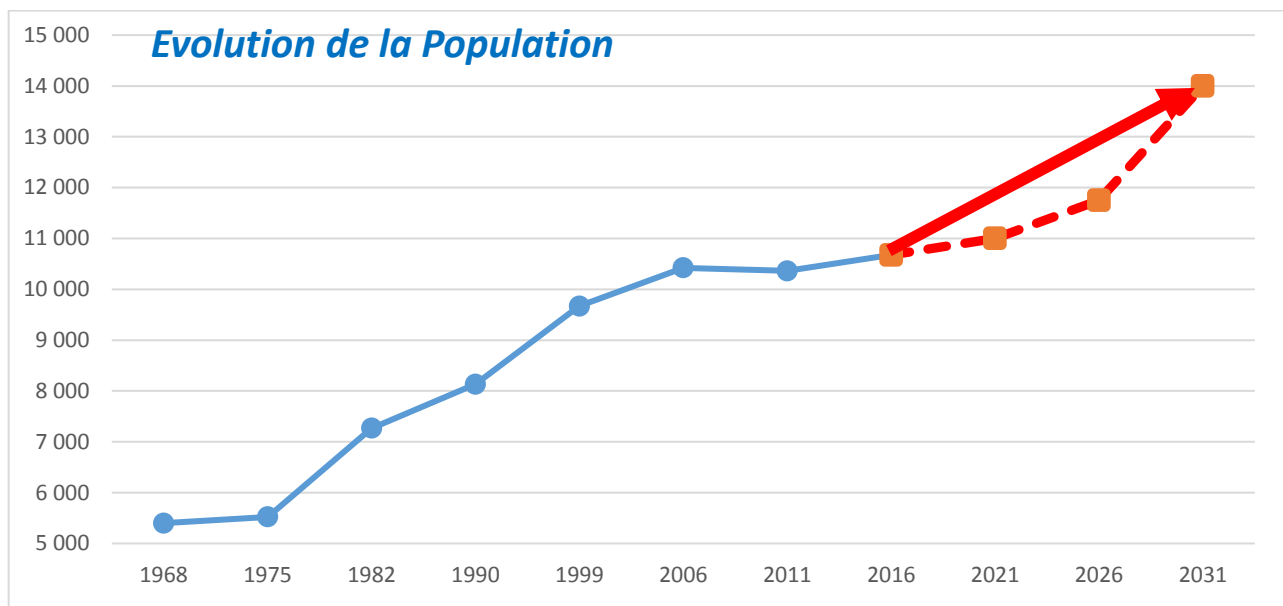


1. UNE URBANISATION À TAILLE HUMAINE

1.1. Données chiffrées

1.1.1. Population INSEE : 11 092 habitants en 2017 (source : Insee & CRC)
Population estivale : > 55 000 personnes



Les dernières données INSEE publiées datent de 2016. La projection indiquée résulte des constructions de logements fixées par le PLUi... !

INSEE : Commune de Pornichet (44132)

POP T1 - Population -

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
Population	5 400	5 521	7 266	8 133	9 668	10 423	10 361	10 676
Densité moyenne (hab/km²)	426,2	435,8	573,5	641,9	763,1	822,7	817,8	842,6

- Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2019.
- Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2006 au RP2016 exploitations principales.

1.1.2. Logements :	12 309 (en 2016)	11 207 (en 2011)	+1 102
Rés. Principales :	5 313	5 066	+ 247
Rés. Secondaires :	6 597	5 892	+ 705
Logements vacants :	399	249	+ 150

1.1.3. Permis de construire

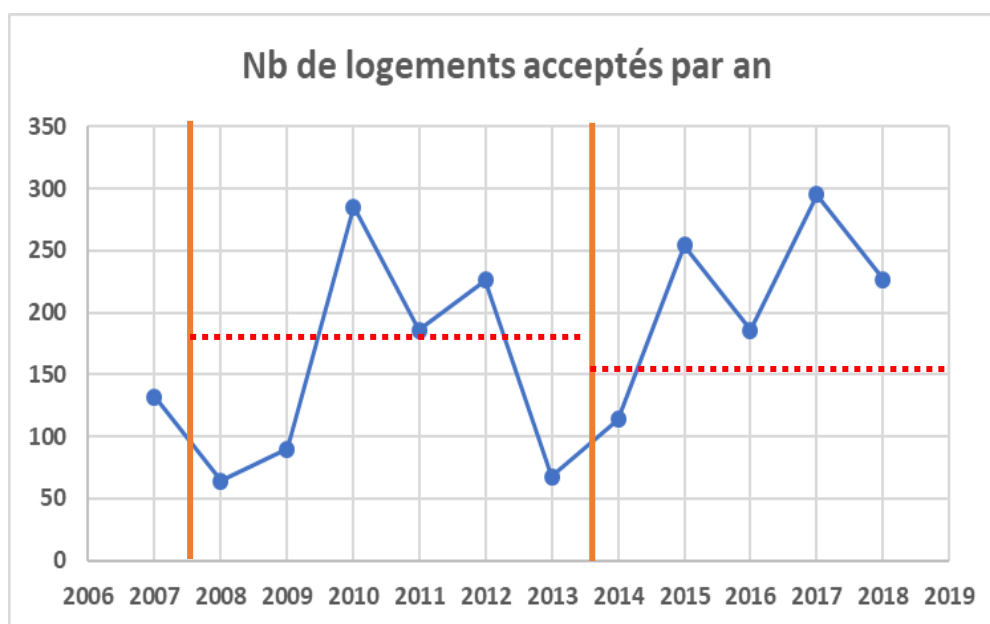
Objectifs CARENE :

PLUi, OAP sur 2020-2030 :

1 344 logements annoncés à l'enquête publique
1 608 votés en catimini par la CARENE le 4 février

Création moyenne / an :

objectif annoncé : 150 logements, alors que les OAP en prévoient déjà 160 : incohérent. Avec la construction privée, on sera à environ 200-250/an



Le nombre de logements acceptés par an est calculé à partir des permis de construire délivrés dans l'année.

Entre 2011 et 2016, ce sont 150 logements vacants qui ont été construits en trop, soit l'équivalent de l'objectif annuel de construction fixé par la CARENE

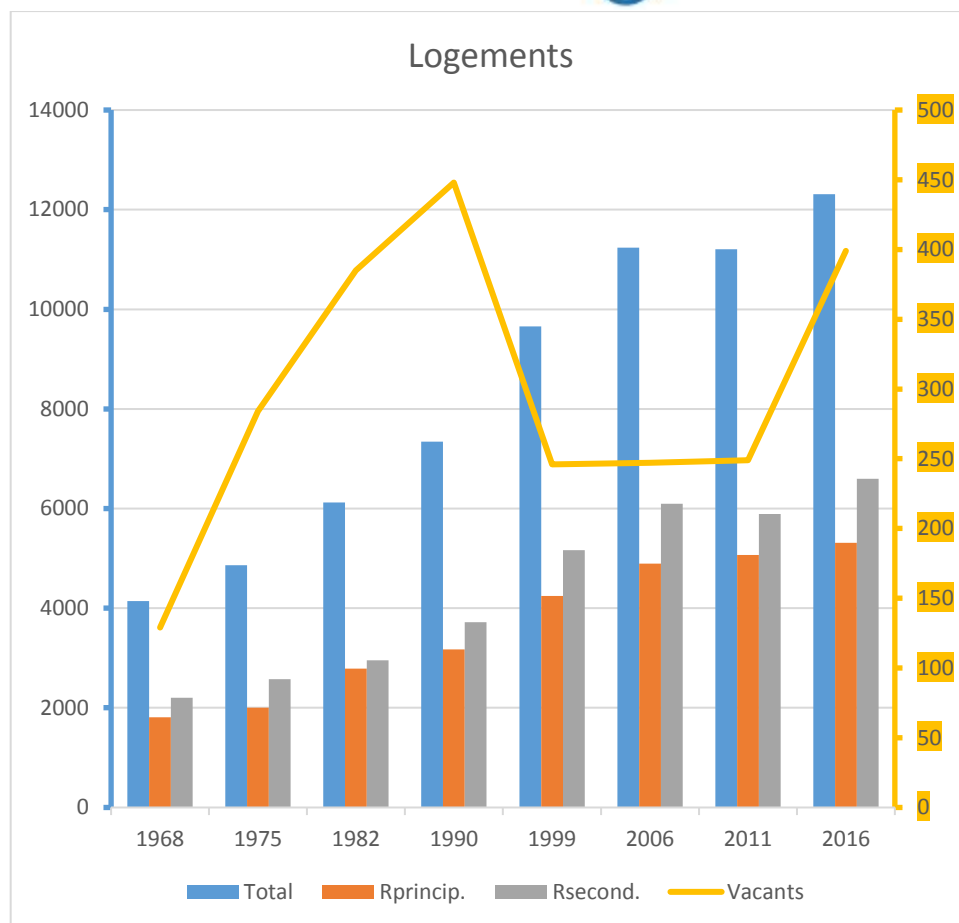
1.2. **Constructions**

1.2.1. Imposer des projets de qualité en accord avec l'attente des Pornichétins, et non la simple conformité à des règlements ou des normes.

1.2.2. faire des réunions participatives pour recueillir l'avis des Pornichétins lors de l'élaboration des grands projets de construction

1.2.3. mettre en adéquation les constructions avec les équipements publics et les écoles (ou l'inverse)

1.2.4. Renégocier les termes du PLH et du PLUi



1.2.5. Renforcer le pouvoir de décision de Pornichet dans le cadre de CARENE (Loi du 27.12.2019)

1.2.6. prendre du recul sur tous les grands projets initiés par la municipalité actuelle

1.2.7. Reconsidérer le périmètre de l'AVAP pour la sauvegarde de notre patrimoine

PROPOSITION 2-1: Changer la politique de l'Urbanisme à Pornichet, en reprenant la maîtrise du développement de la ville.

PROPOSITION 2-2: Encadrer les Bureaux d'Etudes Intercommunaux, et ceux des promoteurs-aménageurs, pour préserver l'humain dans les projets.

1.3. Voirie

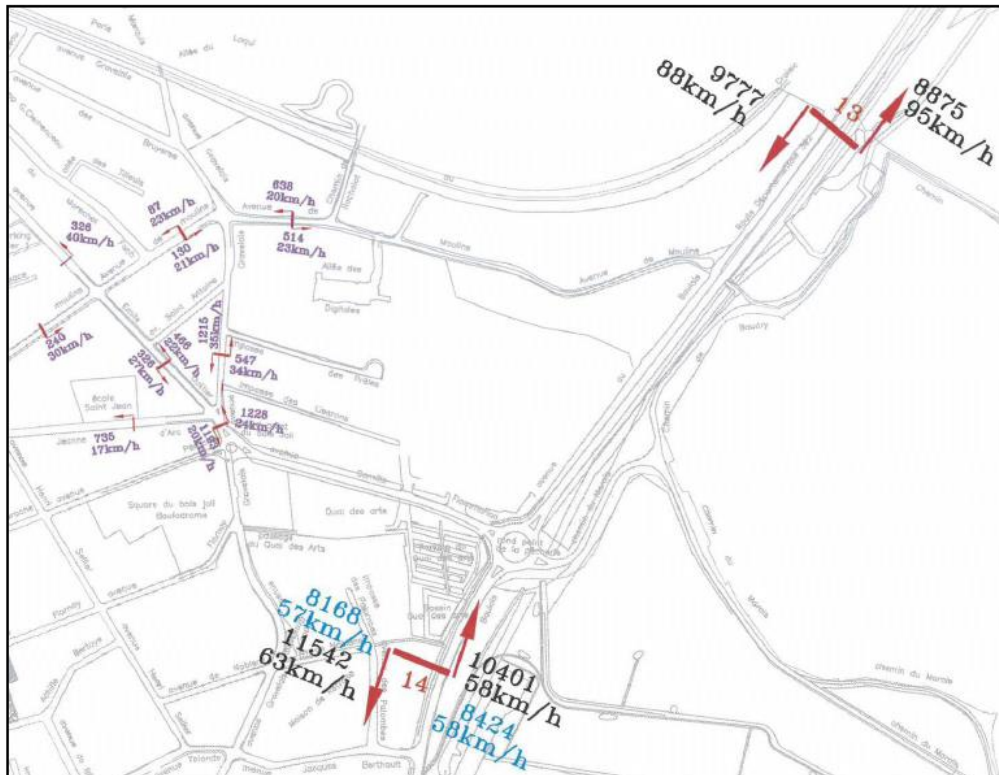
1.3.1. Chiffres :

Le réseau de voirie de Pornichet développe 102 km, donten ville, eten « campagne »

1.3.2. Mettre en place un véritable plan de circulation global sur la commune (saison & hors saison) :

Un véritable plan de circulation doit classer les voies selon leur utilité pour les déplacements, et indiquer les flux de circulation entrant et sortant. Ce qui a été présenté dans le dossier du Parc d'Armor sera étendu à toute la commune

Figure 2 : Données de trafic routier issues de différents comptages – 2009, 2014, 2018



legende	
88km/h	vitesse en dessous de laquelle roule 85% des usagers
1508	trafic moyen par jour octobre 2004
3388	trafic moyen par jour juillet 2005
9215	trafic moyen par jour juillet 2006
8167	étude comptage bld de st nazaire aout 2009
8167	comptage 2010 radar viacount ville de pornichet
8167	comptage septembre 2014
8167	comptage Janvier 2018
13	numéro du comptage
14	numéro du comptage

PROPOSITION 2-3: Recréer et publier le plan global de circulation de Pornichet, et le soumettre aux Pornichétins.

PROPOSITION 2-4 : Aujourd’hui, il est nécessaire d’intégrer tous les moyens de mobilité, notamment individuels et familiaux.

- 1.3.3. Réfection des voies et des trottoirs en enfouissant les réseaux pour permettre un cheminement PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ce qui n’est pas le cas aujourd’hui.
- 1.3.4. Supprimer les zones accidentogènes.
- 1.3.5. Revoir les réseaux de captation des eaux pluviales.
- 1.3.6. Mettre aux normes les installations de voirie (ralentisseurs et autres...)
- 1.3.7. Créer de vraies pistes cyclables sécurisées.

- 1.3.8. Créer une grande boucle pédestre et cyclable et PMR entre les centres de ville en passant par le port et la mer.
- 1.3.9. Relier les deux centres en mettant l'avenue de Gaulle en piétonne, et semi-piétonne entre la mairie et la place du marché ; favoriser la venue de commerçants du marché à la mairie, et de la mairie à l'église et intégrer plus de végétaux,
- 1.3.10. quelques bancs, des altères, des jeux adultes et des jeux enfants, observatoire éducatifs (ex : Histoire de PORT NICHÉ à PORNICHET, ou évolution de la faune et la flore avec les changements climatiques ou les espèces de poissons dans les mers évoluant selon les changements climatiques) etc...
- 1.3.11. Installer un commerce de boissons/thé/brasserie bonne gamme à la place de la station pour faire le lien entre les commerces du marché, et le port et créer une belle ouverture sur la baie
- 1.3.12. Enfin, faire venir quelques commerces entre le rond point du marché et le port pour relier l'ensemble

PROPOSITION A : Négocier un plan échelonné d'enfouissement des réseaux avec EDF et les Telecom.

.

PROPOSITION 2-3 : Etablir un plan quinquennal de mise à niveau des 100km de voies , et mieux contrôler les remises en état par les constructeurs après chantiers. Revoir l'efficacité des réseaux de captation des eaux pluviales.

PROPOSITION 2-4 : Développer et intégrer la stratégie commerciale et touristique dans les grands projets urbanistiques.

1.4. Stationnement

1.4.1. Augmentation du nombre de places de stationnement en entrée de ville :

Le stationnement relais en entrée de ville est dépendant de l'offre de transport public ou en circulation douce, afin d'encourager les touristes à la journée à les utiliser grâce à une offre à créer de navette et location de vélos pour limiter la circulation en centre-ville

- 1.4.2. Les travaux menés d'urgence sur le parking du 8 mai avant les élections n'apporteront aucune solution supplémentaire au problème de stationnement en entrée de ville. Nous étudierons, compte-tenu de la zone inondable, la faisabilité d'un parking à étage, traité végétalisé pour l'esthétique architecturale, capable de doubler la capacité de stationnement à proximité de la Place du marché...

1.4.3. Création et aménagement de parkings dans les quartiers là où ils sont nécessaires.
Cette approche est en cohérence directe avec l'élaboration du plan de circulation.

PROPOSITION 2-5 : mettre à l'étude une véritable politique du stationnement dans la ville. Les journées citoyennes pourront contribuer à proposer des solutions pour les circulations douces.

PROJET PARTICIPATIF